

Ville de Saint-Amable
MRC de Marguerite-D'Youville
Province de Québec

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Amable tenue par vidéoconférence et webdiffusée en raison de la COVID-19, le **mardi 20 octobre 2020** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents à cette vidéoconférence :

Monsieur Stéphane Williams, maire
Madame Marie-Ève Tanguay, conseillère municipale (district 1)
Monsieur Mathieu Daviault, conseiller municipal (district 2)
Madame Vicky Langevin, conseillère municipale (district 3)
Madame France Gosselin, conseillère municipale (district 4)
Monsieur Michel Martel, conseiller municipal (district 6)

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Stéphane Williams.

Est également présent à cette vidéoconférence :

Monsieur René Tousignant, greffier par intérim

Sont absents à cette vidéoconférence :

Monsieur Robert Gagnon, conseiller municipal (district 5)
Madame Isabelle Roy, directrice générale adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

254-10-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 OCTOBRE 2020

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Vicky Langevin
APPUYÉ PAR : la conseillère Marie-Ève Tanguay
et RÉSOLU :

D'ADOPTER, tel que présenté, l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 20 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. GREFFE

255-10-20

APPUI À LA DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COURONNE SUD POUR LES POSTES D'ADMINISTRATEURS AU CONSEIL DU RÉSEAU DE TRANSPORT MÉTROPOLITAIN (EXO)

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur le réseau de transport métropolitain, les municipalités de la Couronne-Sud procèdent à la nomination de quatre (4) représentants au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain (exo);

ATTENDU que les mandats de Mesdames Diane Lavoie et Suzanne Roy, ainsi que celui de Monsieur Donat Serres, à titre d'administrateurs sur le conseil d'EXO, viendront à échéance le 24 octobre 2020;

ATTENDU qu'en vertu de la Loi, les 40 municipalités locales de la Couronne-Sud ont le pouvoir de procéder à la désignation des administrateurs en

adoptant une résolution par leur conseil respectif qui indique les noms des candidats que le conseil propose en regard des postes pour lesquels les mandats sont à renouveler;

ATTENDU la résolution numéro 2020-09-15-572 adopté par le Conseil de la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud le 15 septembre 2020;

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Mathieu Daviault
APPUYÉ PAR : le conseiller Michel Martel
et **RÉSOLU :**

D'APPUYER la décision proposée par la TPECS concernant les représentants suivants de la Couronne-Sud pour les postes d'administrateurs au conseil d'administration du Réseau de transport métropolitain;

D'APPUYER la nomination de Madame Suzanne Roy, mairesse de la Ville de Sainte-Julie, Madame Diane Lavoie, mairesse de la Ville de Beloeil et Monsieur Donat Serres, maire de la ville de La Prairie ;

DE FAIRE parvenir copie de la présente résolution au secrétariat d'EXO ainsi qu'à la Table des préfets et élus de la Couronne-Sud;

DE TRANSMETTRE la présente résolution aux municipalités de la Couronne-Sud les invitant à procéder, conformément à la Loi, à la désignation des personnes identifiées consensuellement par le Conseil de la TPECS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SERVICES TECHNIQUES ET DES TRAVAUX PUBLICS

256-10-20

ADJUDICATION DE CONTRAT- APPEL D'OFFRES SUR INVITATION RP-20-053-TP TRAVAUX DE RESURFAÇAGE EN ENROBÉ FLEXIBLE DE LA RUE MARTIN

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation, RP-20-053-TP, pour des travaux de resurfaçage en enrobé flexible de la rue Martin pour le Service des travaux publics de la Ville;

CONSIDÉRANT l'estimation établie à : 105 290.00 \$ toutes taxes incluses;

CONSIDÉRANT les résultats des soumissions lors de l'ouverture de ces dernières;

CONSIDÉRANT la conformité des soumissions ci-dessous:

Soumissionnaires	Prix soumissionnaire, toutes taxes comprises	Conformité
Eurovia Québec Construction inc.	125 915.57 \$	Oui
Pavage Axion inc.	149 713.81 \$	Oui

IL EST PROPOSÉ PAR : la conseillère Marie-Ève Tanguay
APPUYÉ PAR : la conseillère Vicky Langevin
et **RÉSOLU :**

D'ADJUGER le contrat RP-20-053-TP - Travaux de resurfaçage en enrobé flexible de la rue Martin au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Eurovia Québec Construction inc.**, pour un montant de **113 843.20 \$**, toutes taxes comprises tenant compte du crédit généré par l'ajustement du prix du bitume.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les citoyens ont eu l'opportunité d'acheminer les questions destinées aux élus municipaux jusqu'à midi (12 h) le jour même de la séance. Ils pouvaient les faire parvenir par courriel, par téléphone, par la poste, via la messagerie de la page Facebook de la Ville de Saint-Amable. Aucune question n'est parvenue à la Ville.

257-10-20

6. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Mathieu Daviault
APPUYÉ PAR : la conseillère France Gosselin
et RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 19 h 15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Stéphane Williams, maire

**M. René Tousignant, greffier par
intérim**

Je, Stéphane Williams, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.